

UATL

14 RUE POCQUET DE LIVONNIERES

49100 ANGERS

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 10 DECEMBRE 2018

Le 10 décembre 2018 à 14 heures au théâtre LE QUAI à ANGERS (Maine et Loire), les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur la convocation de Michel LANDELLE en date du 20 novembre 2018.

Président, Bureau de l'Assemblée

- Le président, Monsieur Michel LANDELLE chargé de présider la séance
- Le Vice-président, Monsieur Jean Paul GIFFARD
- Le Trésorier, Monsieur Philippe CHALLIOL
- La Secrétaire, Madame Nelly LHOTELLIER

Le président informe que l'assemblée peut valablement délibérer étant donné que :

- Les 3223 inscrits ayant été convoqués
- 682 ont émargés
- 668 adhérents sont représentés soit un total de 1350 personnes présentes ou représentées.

Le quorum de 806, correspondant au ¼ des adhérents , est dépassé.

Présents à titre consultatif

- Monsieur Christophe BECHU , Maire d'Angers, accompagné de
- Monsieur Maxence HENRY, adjoint au Maire d'Angers
- Monsieur Alain JACOBZONE, ancien président de l'UATL

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Approbation des Procès-Verbaux des Assemblées Générales Extraordinaire et ordinaire du 08/12/2018.
- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport sur les perspectives et projets de l'association
- Délibérations et votes sur chacun des trois rapports.
- Bilan de la rentrée 2018/2019
- Fixation du montant maximum (plafond) de la cotisation pour l'exercice 2019/2020
- Question diverses

Michel Landelle a remercié les Uatéliens pour leur mobilisation ainsi que toutes celles et tous ceux qui font fonctionner l'UATL. Il a également salué nos invités.

Résolutions

Rapport Moral, projet et perspectives

Lecture par le Président Michel LANDELLE du Rapport Moral approuvé par le conseil d'Administration le 3 décembre 2018 (*ci-joint diaporama*) .

-les grandes lignes du rapport moral :

- Rappel des valeurs de l'UATL
- La transversalité privilégiée par rapport à la verticalité
- Le cœur de l'UATL est et restera à l'hôtel de Lancreau -Livois ;
- La communication Interne et les manifestations
- La communication externe, les partenariats
- Appel au bénévolat

L'UATL en chiffres

Le bilan de la rentrée 2018/2019 est présenté par Dominique MOYSE (*ci-joint diaporama*) :

- 3223 adhérents, 453 bénévoles
- Âge moyen des adhérents : 70,7 ans
- Paiement de la cotisation : 51% par CB, 47% par chèque, 1% par prélèvement
- 8210 places disponibles , 6856 places occupées.

La parole est laissée à Christophe Béchu, Maire d'Angers. Il salue la vitalité de notre association et le rôle important que l'UATL joue dans la cité par son dynamisme. Il confirme aux Uatéliens que suite aux travaux de la Mairie, les mariages du samedi auront lieu salle 208 de nos locaux de mai à octobre 2019.)

Rapport Financier (voir diaporama)

Présentation de différents tableaux relatifs au compte de résultats, à l'évolution des réserves de l'UATL, au détail des dépenses et des recettes et au bilan par le trésorier, Philippe CHALLIOL

Philippe Challiol précise que les comptes de l'année ont été fait sur 9 mois.

Le montant **plafond** de la cotisation pour l'exercice 2019/2020 reste fixé à 100€.

Les votes : Vote à main levée

- Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 8 février 2018 :
 - Contre : 0, Abstention :11, *le Procès-verbal est approuvé.*
- Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 8 février 2018
 - Contre : , Abstention :17, *le procès-verbal est approuvé.*
- Rapport Moral
 - Contre : 0 , Abstention : 4, *le rapport moral est approuvé*
- Rapport projet et perspective
 - Contre : 0, Abstention : 5 *le rapport est approuvé.*
- Rapport financier
 - Contre :0, abstention 41 , *le rapport est approuvé.*

Partage, fêtes, convivialité

Puis le Vice-président Jean-Paul Giffard rappelle les événements festifs de la vie Uatélienne :

- La fête le 28 mars 2019
- L' exposition dans les salons Curnonsky , les années paires
- Le pique-nique

Sans oublier la journée des bénévoles, la journée du patrimoine, La journée porte ouverte, le printemps des poètes, le concours des nouvelles, les représentations des activités théâtrales et de la chorale. Il souhaite améliorer la communication sur ces différents événements et en créer de nouveaux.

Commission communication interne : Structurer pour améliorer

Nelly Lhotellier présente la commission qui est composée de six membres du conseil d'administration:

- Alain Bourgeois : communication écrite
- Jean-yves Haumont : communication autour de l'évènement
- François Lechevallier : Communication Internet
- Colette Ménard : Communication au quotidien
- Nelly Lhotellier et Jean-paul Giffard : communication entre les instances de l'UATL.

Le but de cette commission : Voir dans chaque secteur

- Ce qui fonctionne
- Ce qui ne fonctionne pas
- Ce qui est à améliorer
- Ce qui est à inventer.

Présentation du portail du site Web UATL

François Lechevallier nous présente la page d'accueil du site internet et nous la commente.

Ce site a bien sûr été créé pour faciliter le quotidien des Uatéliens , mais est aussi une vitrine pour attirer de nouveaux adhérents.

Interventions

Alain Jacobzone intervient pour nous parler d'un ouvrage sur tous les monuments aux morts du Maine et Loire, réédité par les Archives Départementales, à l'occasion du centenaire de la fin de la guerre 14/18. Un superbe hommage est rendu à Monsieur Bodet. Mr Jacobzone rappelle qu'à l'UATL on fait de la recherche dans l'activité animée par Mr Jean-Marie Martinot.

Michel Landelle remercie Alain Jacobzone de sa présence.

Madame Astié prend la parole pour rappeler à tous les adhérents que l'UATL est l'association la moins chère de toutes les Universités du Temps Libre.

Michel Landelle remercie Madame Astié.

Echanges entre les adhérents et les membres du Bureau

Question adhérent (QA) : Le tableau détaillé du rapport financier pourrait-il être affiché avant l'assemblée générale ?

Réponse du Bureau (RB) : Les différents rapports sont présentés au Conseil d'administration qui les a validés.

QA : Les adhésions aux fédérations sportives, que prenez-vous en charge ?

RB : L'UATL prend à sa charge , pour les animateurs concernés, l'adhésion à la fédération plus la licence de l'animateur.

QA : Quel est le pourcentage des nouveaux adhérents et combien de places leur sont réservées ?

RB : Les nouveaux adhérents représentent environ 20% des inscrits et 15% des places dans les activités leur sont réservées.

QA : On peut adhérer à l'UATL à partir de 45 ans. Il faudrait vraiment le faire connaître.

RB : Les différentes commissions Externe et Interne ne manqueront pas de tenir compte de votre demande.

QA : Serait-il possible de créer une cotisation solidarité ?

RB : Il existe une cotisation de 10 € , selon les revenus de l'adhérent et qui est à demander auprès des services administratifs. Nous retenons votre idée d'une cotisation solidarité.

QA : Pourrait-on connaître le nombre d'adhérents habitant Angers ?

RB : Nous prenons en note votre demande.

QA : Lors des spectacles UATL organisés, dans des salles de spectacles de quartier, par les activités Théâtres , chorale, le constat est que peu de spectateurs Uatéliens sont présents.

RB : il nous faut améliorer notre communication interne à l'aide de nos différents supports de communication,(Affiches Internet, contact, , accueil, etc)

QA : Est-il envisageable qu'un groupe de marcheurs Uatéliens puisse participer aux journées Téléthon ?

RB : La demande est prise en note et sera proposée en conseil d'administration.

QA : Les procès-verbaux des Conseils administratifs sont-ils affichés ?

RB : Ils sont consultables dans les services administratifs.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Michel LANDELLE remercie l'équipe administrative, les hôtesse de l'UATL, l'équipe technique du Quai et une nouvelle fois tous les Uatéliens qui se sont déplacés et bien sur les bénévoles.

Michel LANDELLE

Président

